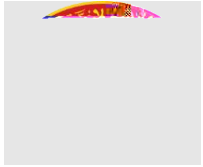


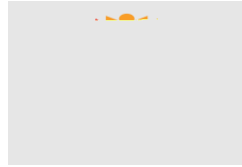
# Rapport National Volontaire sur l'état de mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en Mauritanie

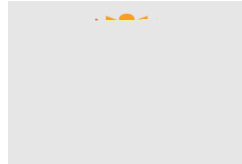
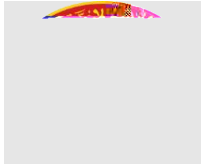
Mars 2022





délais, et à développer, par des investissements adéquats, l'application d'autres cadres existants afin de donner plus de poids au Pacte mondial, de manière à faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières."



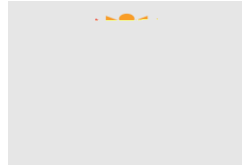
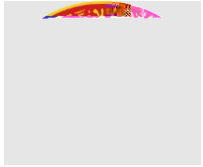


décent compte tenu des réalités de la démographie et du marché du travail, optimiser l'accès à l'éducation, défendre le droit à la vie de famille et répondre aux besoins des migrants qui se trouvent en situation de vulnérabilité, l'objectif étant de développer et de diversifier les filières de migration sûre, ordonnée et régulière."

Objectif 6 - Favoriser des pratiques de

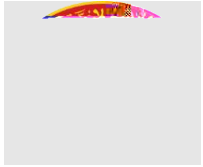
inclusion des migrants dans le système de protection sociale pour assurer leur accès aux services de base.

Améliorer la coordination entre les pays d'origine et la Mauritanie pour développer des campagnes d'information et des mécanismes sûrs pour adresser ce problème.

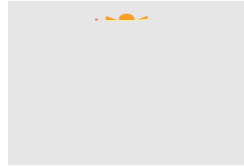


Plaidoyer depuis 2019, par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en lien avec l'engagement pris lors du Forum mondial sur les réfugiés pour un même accès des réfugiés au marché du travail qu'aux nationaux et suivi en cours de sa mise en œuvre pour l'assurance de la protection des droits au travail dans les secteurs formels et informels.

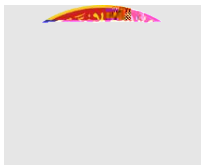
Le gouvernement et l'OIT ont mené plusieurs études sur l'accès des migrants au permis de travail, sur le profil de migrant



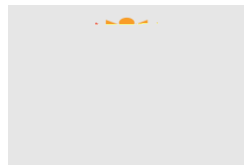
l'invariabilité et à la prévisibilité des  
procédures migratoires en mettant au







migration, les papiers et actes d'état civil dont ils ont besoin, notamment les actes de naissance, de mariage et de décès, afin de leur donner les moyens d'exercer véritablement leurs droits de l'homme."



Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a entrepris un plaidoyer auprès de l'ANRPTS pour que tous les enfants nés en Mauritanie quel que soit leur statut puisse être enregistré à la naissance. Aussi dans des efforts de renforcement des systèmes de protection de l'enfant par le ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), les enfants sans acte de naissance quel que soit leur statut sont identifiés et accompagnés vers les services d'état civil.

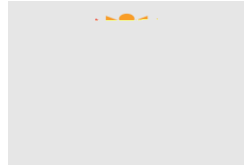
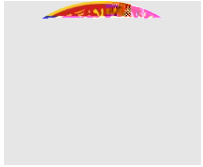
En juin 2019, la Mauritanie s'est associée au UNHCR à Nouakchott et Nouadhibou. Des cartes d'identité ont été distribuées en plus de l'octroi d'actes de naissance aux enfants réfugiés nés en Mauritanie.

Accord de partenariat entre l'ANRPTS et l'UNHCR, avec une coopération à travers le pays (Bassikounou, Nouakchott et Nouadhibou) afin d'assurer l'enregistrement et

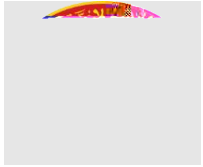




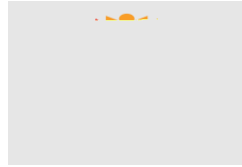




de délivrer de tels jugements ne sont pas présentes sur tout le territoire, notamment dans les zones rurales, et sont moins sensibilisés aux particularités et procédures applicables aux cas



vies et prévenir les risques de décès et de blessure des migrants en organisant des opérations de recherche et de sauvetage individuelles ou conjointes, ainsi que la collecte et l'échange normal

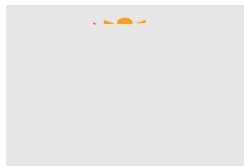
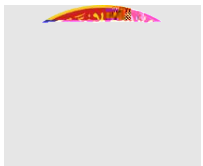








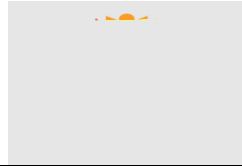
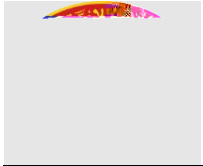




Le MIDEC a créé deux nouvelles commissions

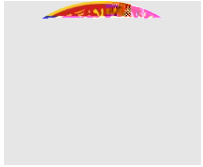




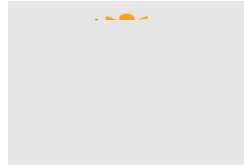


l'homme et au droit des réfugiés, y compris le principe de non-refoulement.

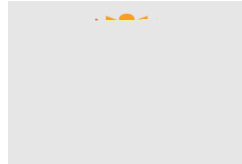
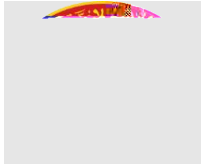
Objectif 13 - Ne recourir au placement en rétention administrative des migrants qu'en dernier ressort et



approche fondée sur les droits de







intérêts de tous les migrants, à tout moment, et à utiliser les missions consulaires pour améliorer les échanges entre les migrants et les autorités des pays d'origine, de transit et de destination, conformément au droit international."

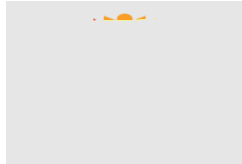
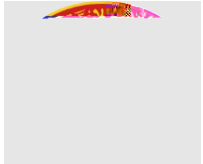
Objective 15 – Assurer l'accès des migrants aux services de base

"Nous nous engageons à faire en sorte que tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire, puissent exercer leurs droits de l'homme en leur assurant un accès sûr aux services de base. Nous nous engageons en outre à renforcer les systèmes de prestation de services accessibles aux migrants, étant entendu que les nationaux et les migrants réguliers sont susceptibles de bénéficier d'une gamme de services plus étendue, tout en veillant à ce que toute différence de traitement soit fondée en droit, proportionnée et légitime, conformément au droit international des droits de l'homme."

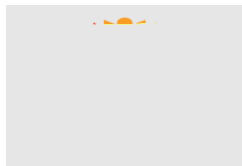
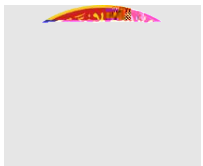
Les communautés grandement représentées en Mauritanie (Mali, Sénégal, Gambie, Maroc, Tunisie, Espagne, France) ont des ambassades et des représentations consulaires dans le pays permettant aux ressortissants de bénéficier de l'assistance consulaire.

Depuis 2018, le ministère de la Santé facilite l'inclusion des migrants dans le système de santé publique, qui sont également inclus dans la campagne nationale

assister les Mauritaniens à l'extérieur, spécialement dans les pays où il y a des communautés de travailleurs à profil vulnérable (pays du Golfe).

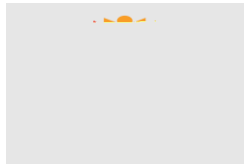
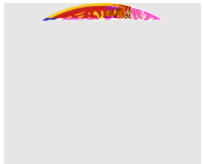


	<p>régions dont les 3 de Nouakchott, Trarza, Nouadhibou, Assaba, Guidimakha, Hodh el Charghi et le Gorgol. Dans les régions frontalières et à Nouakchott un projet visant à améliorer l'accès à la justice pour les enfants en mobilité est en cours.</p> <p>En 2021, l'UNICEF a travaillé à l'identification et accompagnement de 1394 enfants en mobilité vers les services de protection. Renforcement des 7 centres gouvernementaux de protection et d'insertion sociale des enfants vulnérables du CPISE (Centre de Protection et d'Insertion Sociale Mauritanie) pour accueillir les enfants en mobilité.</p> <p>4 One Stop Social Welfare Shops et des équipes mobiles vont être mises en place dans 4 régions (Nouakchott, Nouadhibou, Rosso et Selibaby) et offriront un paquet de services d'information, d'assistance légale et de soutien psychosocial aux enfants en mobilité.</p> <p>Le dispositif des familles d'accueil a été renforcé par l'élaboration du cadre juridique et des outils de suivi des familles qui accueilleront les enfants sans encadrement familial.</p> <p>Le ministère de la Santé mauritanien a été appuyé par l'UNICEF pour mise en œuvre des campagnes nationale de rattrapages de la vaccination pour les enfants de moins de cinq ans, de dépistage de la malnutrition, de</p>	
--	---	--



supplémentation en vitamine A et de déparasitage (campagne intégrée conduite en juin 2021).

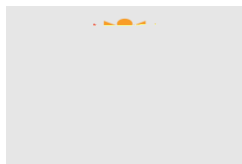
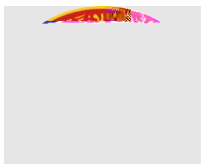
En 2021 cinq campagne nationales de vaccination à la COVID-19, assorties d'opérations de sensibilisation communautaire à la COVID-19. Autant d'initiatives menées sur l'étendue du territoire touchant aussi bien les



société et en encourageant l'engagement réciproque des communautés d'accueil et des migrants en ce qui concerne les droits et obligations de chacun, notamment le respect des lois nationales et des coutumes du pays de destination. Nous nous engageons en outre à améliorer le bien-être de tous les membres de la société en réduisant au maximum les disparités, en évitant toute polarisation et en renforçant la confiance placée par le public dans les politiques et les institutions relatives aux migrations, étant conscients que des migrants pleinement intégrés contribuent davantage à la prospérité."

villageois représentent une initiative innovante et citoyenne. Aujourd'hui, plus de 70% des membres de comités villageois sont composés des jeunes et des femmes. La responsabilisation des communautés pourra jouer un rôle indispensable dans la prévention, l'atténuation et la résolution des conflits communautaires dans les zones transfrontalières, sujettes à la transhumance. Le manque ou l'absence de structures d'organisation villageoises rend souvent difficile la résolution de conflits et limite l'accès aux ressources naturelles de certaines communautés vulnérables. C'est pour pallier cela que l'OIM depuis 2013 en collaboration avec les autorités et les ONGs locales accompagne la mise en place et la formation des comités villageois en Mauritanie. Les autorités ont très bien compris l'importance des comités villageois dans la prévention de conflits, la gestion des frontières et la facilitation des interventions, ce qui a valu la reconnaissance de comités créés dans la région du Hodh Chargui par le Wali (gouverneur) de ladite région. Les autorités soulignent dans cette décision (0002/17 janvier 2022), portant création de comités villageois, la nécessité d'étendre la création des comités

formations et des visites régulières. Poursuivre les échanges d'expériences entre les comités villageois.



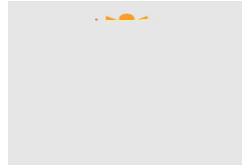
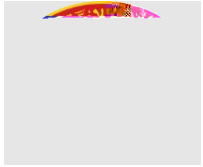
villageois à tous les Moughataa frontières de la Wilaya du Hodh Echargui.

Objective 19 – Créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays  
"Nous nous engageons à donner aux migrants et aux diasporas les moyens de renforcer leur contribution au développement, ainsi qu'à tirer parti des avantages que présentent les migrations pour le développement durable, et réaffirmons que les migrations recouvrent des réalités multiples qui revêtent une grande importance pour le développement durable des pays d'origine, de transit et de destination."

Depuis 2019, mobilisation d'experts de la diaspora pour appuyer le gouvernement dans les différents domaines dont notamment en gestion, en affaires sociales, en informatique, et en éducation universitaire et dans le plan national de réponse au COVID-19.  
Entre 2019 et 2021, 19 membres hautement qualifié de la diaspora ont fait des retours temporaires en Mauritanie à travers 27 missions. A la lumière de la pandémie de la Covid-19, de ces 19 experts, il y a eu 12 professionnelles de sante qui ont appuyé le plan national de riposte de la Covid-19 en facilitant le transfert des compétences des personnels et institutions médicales, comblant le besoin des expertises spécifique des réanimateurs et en soutenant la création d'un Service d'Aide Médical Urgente (SAMU).  
En 2019, création d'une plateforme d'échange et de partage d'information avec les membres de la diaspora mauritanienne (www.diaspora.mr), hébergé au sein de la

Les rencontres et l'organisation d'un forum afin d'impliquer la diaspora mauritanienne dans le processus d'élaboration de la stratégie d'engagement est impacté par les restrictions mises en place à cause de la pandémie. La recommandation est de privilégier, dans la mesure du possible, les rencontres/ réunions virtuelles afin d'avancer sur les initiatives.  
Il est recommandé aussi d'effectuer une mise à jour continue de la plateforme [www.diaspora.mr](http://www.diaspora.mr) afin d'assurer une communication à jour avec les membres de la diaspora à travers cet outil et de démontrer l'engagement du gouvernement auprès de ses membres de la

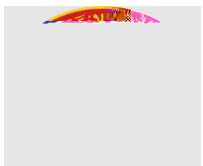




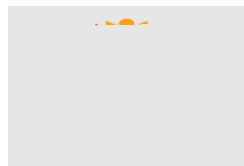
Direction de l'Informatique du Ministère de la Recherche Scientifique.

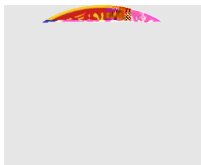
En juillet 2021, l'Assemblée nationale de la Mauritanie a approuvé un projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi n° 112-61, du 12 juin 1961 portant code de la nationalité mauritanienne qui autorise les citoyens mauritaniens à détenir la double nationalité.

En 2021, avec l'appui de l'OIM, le gouvernement mauritanien a commencé, de façon participative, le développement d'une



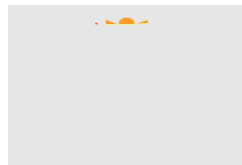
d'établir des cadres normatifs et réglementaires qui favorisent la concurrence, la réglementation et





Objective 22 - Mettre en place des mécanismes de portabilité des droits de sécurité sociale et des avantages acquis

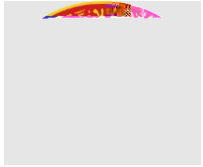
"Nous nous engageons à aider les travailleurs migrants à tous niveaux de qualification à accéder à la protection sociale dans les pays de destination et à bénéficier de la portabilité des droits de sécurité sociale applicables et des avantages acquis dans leur pays d'origine ou lorsqu'ils décident de travailler dans un autre pays."



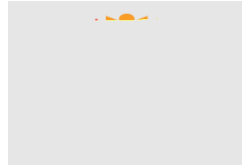
En décembre 2020, un accord a été signé entre Taazour (délégation générale à la solidarité

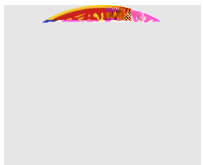




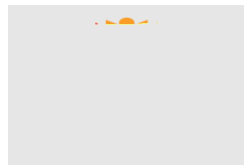


à un contexte national donné, tout en défendant le droit à la vie privée conformément au droit international des droits de l'homme et en





stades de la migration. Nous nous engageons en outre à utiliser ces informations pour élaborer des politiques migratoires porteuses d'un degré élevé de prévisibilité et de certitude pour tous les acteurs concernés."

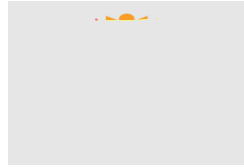
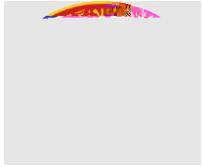


Des efforts sont en cours pour installer un système commun de collecte et partage de données aux points d'entrée gérés par la Police et la Gendarmerie.

L'Office National de Statistique de la Mauritanie (ANSADE) a annoncé l'inclusion de questions relatives aux migrants dans l'exercice de recensement de la population qui aura lieu en 2022.

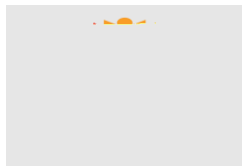
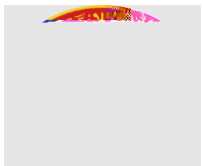
Le système informatique OBOUR (système





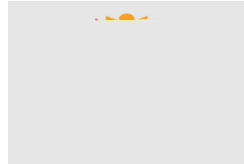
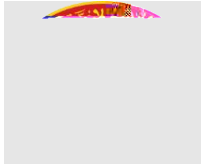






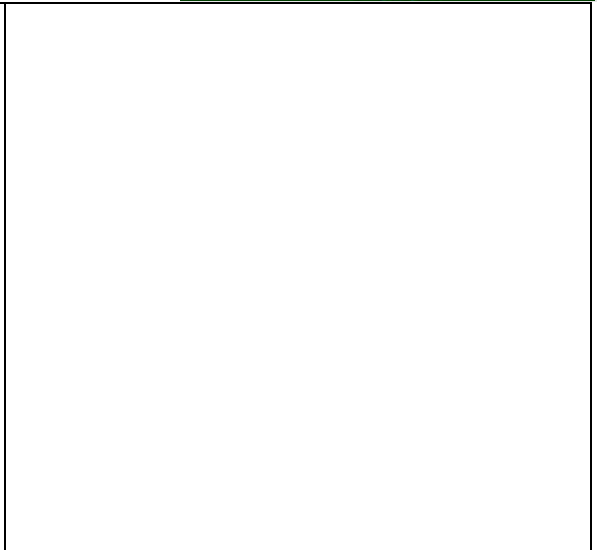
Le ministère de la Justice en collaboration avec l'UNICEF travaille afin d'améliorer l'accès des enfants en conflit avec la loi à une justice pour mineurs répondant aux standards internationaux. Pour tous les enfants en contact avec la loi y compris les enfants en mobilité.

Renforcement en collaboration avec l'UNICEF des systèmes gouvernementaux

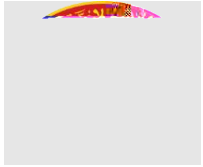


engageons également à encourager un débat public ouvert, fondé sur l'analyse des faits et associant l'ensemble de la société, le but étant que la question des migrants et des migrations soit abordée de façon plus réaliste, humaine et constructive. Nous nous engageons enfin à protéger la liberté d'expression dans le respect du droit international, conscients qu'un débat ouvert et libre contribue à une compréhension globale des migrations sous tous leurs aspects."

outils de sensibilisation et l'organisation des activités au sein des communautés. Formation en engagement de la société civil dans le débat public sur les migrations. Entre 2019 et 2020, plus de 30 Organisations de la Société Civile du système de protection en été formé et sensibilisés aux sujets de la migration (protection de migrants, profil des migrants, assistance, etc.).



Objective 23 – Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour des migrations sûres, ordonnées et régulières  
"Nous nous engageons à nous entraider dans la réalisation des objectifs et des engagements énoncés dans le pré



angulaire de migrations sûres, ordonnées et régulières, ayant conscience que nous sommes tous des pays d'origine, de transit et de destination. Nous nous engageons en outre à régler par une action concertée les problèmes rencontrés par les différents pays dans la mise en œuvre du Pacte mondial, ne connaissant que trop bien les obstacles particuliers auxquels font face les pays d'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays à revenu intermédiaire. Nous nous engageons enfin à renforcer la complémentarité du Pacte mondial et des politiques et mécanismes juridiques existants à l'échelle internationale, en mettant en œuvre le premier dans le respect des seconds,

